

Paris le 31 Octobre 1823.

Ministère  
de  
l'Intérieur.

3<sup>me</sup> Division  
1<sup>er</sup> Bureau

École  
des Beaux-Arts  
à Rome.

Monsieur j'ai l'honneur  
de vous annoncer que M<sup>rs</sup> Debarj  
et Bouchet, peintres, Dumont et Duret  
Sculpteurs, Duban Architecte, Boilly et  
Lumel, compositeurs de Musique, qui  
ont remporté les grands prix aux Concours  
de l'École Royale des Beaux-Arts pour  
1823, seront rendus à Rome au 1<sup>er</sup> janvier  
prochain en qualité de Pensionnaires du  
Roi à l'Académie de France.

Chacun d'eux a touché avant son  
départ l'indemnité de 600. f<sup>cs</sup> allouée pour  
frais de Voyage aux Pensionnaires du Roi  
qui se rendent en Italie.

Seulement pour ne pas grever le  
fonds d'entretien de l'établissement d'une  
dépense de 1,200 f<sup>cs</sup> qu'il n'aurait pas  
supportées cette année sans quelques inconvénients  
j'ai jugé à propos d'imputer ces indemnités  
sur un autre crédit.

Recevez Monsieur l'assurance  
de ma considération distinguée

Le Ministre Secrétaire  
d'Etat de l'Intérieur

Corbin

M. le Directeur de l'Académie Royale  
de France, à Rome.